STANDARDS OFFICIELS : PINSCHER AUTRICHIEN

STANDARD DU PINSCHER AUTRICHIEN  
(Österreichischer Pinscher)  
Standard FCI N°64 /17.07.2003/ F  
TRADUCTION : Elke Peper avec la collaboration de R.Triquet  
ORIGINE : Autriche.  
DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D’ORIGINE EN VIGUEUR : 25.03.2003.

UTILISATION : Chien de garde et de compagnie

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 2 Chiens de type Pinscher et Schnauzer –  
Molossoïdes – Chiens de montagne et de bouviers  
suisses et autres races.  
Section 1.1. Pinscher  
Sans épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Le Pinscher autrichien descend du Pinscher de campagne de l’ancienne Autriche, chien de ferme peu exigeant et polyvalent qui était encore très répandu dans la deuxième moitié du XIXè siècle. L’élevage méthodique en race pure commença en 1921. Cette race fut reconnue le 16 Octobre 1928 par le Kennel Club d’Autriche, le « Österreichischer Kynologenverband », sous le nom de Österrichischer Kurzhaariger Pinscher (Pinscher autrichien à poil court). En 2000, la race prit le nom de Pinscher autrichien.

ASPECT GENERAL : Chien trapu de taille moyenne à l’air vif et éveillé.

PROPORTIONS IMPORTANTES :  
Hauteur au garrot / longueur du corps : 9 : 10.  
Longueur du museau / longueur du crâne : 4 : 6.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Ferme de caractère, vif, attentif, joueur et particulièrement attaché et aimable avec les gens qui lui sont familiers. Il est méfiant à l’égard des étrangers et c’est un gardien incorruptible. L’instinct de chasse n’est que peu développé.

TETE : En forme de poire, en harmonie avec le corps.

REGION CRANIENNE : Large et bombée, avec sillon frontal et dépression frontale marqués.  
Crâne : Arcades zygomatiques distinctement marquées, muscles masticateurs forts.  
Stop : Marqué.

REGION FACIALE :  
Truffe : Noire.  
Museau : Fort, chanfrein rectiligne.  
Lèvres : Fermes, bien tendues, de pigmentation foncée.  
Mâchoires/dents : Denture forte et complète avec articulé en ciseaux.  
Yeux : Globe oculaire grand avec ouverture palpébrale ronde, paupières épousant bien le globe oculaire et de pigmentation foncée.  
Oreilles : Oreilles en bouton (semi dressées), petites, attachées haut.

COU : De longueur moyenne, fort.

CORPS :  
Garrot : Bien sorti.  
Dos : Court, large, droit et ferme.  
Rein : Court et large.  
Croupe : Longue et large.  
Poitrine : Bien descendue, longue, large, cintrée en tonneau, poitrail bien développé. Musculature pectorale forte et ferme.  
Ventre : Légèrement relevé.

QUEUE : Attachée haut, forte, de longueur moyenne, bien fournie.

## MEMBRES :

MEMBRES ANTERIEURS : Bien musclés, droits, devant large.  
Epaules : Longues, bien obliques.  
Bras : Obliques.  
Avant-bras : De longueur moyenne, droits.  
Carpes (poignets) : Forts.  
Métacarpes : Courts, modérément inclinés.

MEMBRES POSTERIEURS : Bien angulés.  
Cuisse : Large.  
Jambes : De longueur modérée.  
Jarrets : Forts.  
Métatarses : Courts.

PIEDS : Bien serrés, les coussinets sont forts.

ALLURES : De grande amplitude, faciles et harmonieuses.

PEAU : Bien tendue.

## ROBE :

POIL : Poil double, dense. Le poil de couverture court ou de longueur moyenne, dense, lisse et couché. Sous-poil dense et court ; les cuisses présentent une légère culotte.

COULEUR : Froment doré, brun-jaune, rouge-cerf, noir marqué de feu. Marques blanches : poitrail, museau, cou, gorge, nuque, pieds et bout de queue. L’absence de marques blanches n’est pas considérée comme un défaut.

TAILLE :  
Hauteur au garrot : 42-50 cm (pour les mâles : 44 à 50 cm)  
(pour les femelles : 42 à 48 cm).

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

DEFAUTS ELIMINATOIRES :  
Caractère agressif ou peureux.  
Prognathisme supérieur ou inférieur.

Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d’ordre physique ou comportemental sera disqualifié.  
N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d’aspect normal complètement descendus dans  
le scrotum.